



SPOB1BA - Introduction

Les programmes de bachelier supplémentaires sont l'une des spécificités organisées sur le site Saint-Louis - Bruxelles. Ils permettent d'entamer un deuxième programme, parallèlement au premier.

Le deuxième programme doit comporter un minimum de 60 crédits et un maximum de 105 crédits supplémentaires. Il est possible de le répartir sur plusieurs années et également de l'achever après le programme de bachelier principal.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Les programmes de bachelier supplémentaires disponibles pour les étudiantes et étudiants en sciences politiques :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en information et communication \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en sociologie et anthropologie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo@usaintlouis.be.

SPOB1BA - Profil enseignement

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

o Sciences politiques

● BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
● BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
● BHDPO1312	Analyse des relations internationales ■	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	
● BSPOL1214	Doctrines politiques ■	Flot65.674988 489.391998 296.338989 482.8296.338989 482.8296.3389g0.52				

o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h+6h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Viator Wiard	FR [q2] [30h+4h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1111	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h+9h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1121	Histoire du temps présent	Bérengère Piret	FR [q2] [30h+11h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1124	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			X
○ BPOLS1125	Psychologie générale et sociale	Karine Dejean (coord.) Mauricio Garcia Penafiel	FR [q2] [45h] [5 Crédits]			X

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales					
-------------	--	--	--	--	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BANGL1292	Anglais II	Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BNEER1282	Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ Choix d'une UE parmi :						
⊗ BANGL1392	Anglais III	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1] [0h+30h] [5 Crédits]			x
⊗ BNEER1382	Néerlandais III	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	NL [q1] [0h+30h] [5 Crédits]			x

⊗ Unités d'enseignement optionnelles

Unités d'enseignement optionnelles proposées en remplacement de(s) unité(s) d'enseignement "Travail, emploi et protection sociale" et/ou "Système politique européen":

⊗ BHIST1312	Anthropologie historique	Eric Bousmar	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BHDPO1321	Droit, gouvernance et développement durable	Marie-Sophie de Clippele (coord.) Delphine Misonne	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗		Sébastien Dubois	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BHIST1284	Histoire approfondie des temps modernes	Serge Dauchy Philippe Desmette	FR [q1] [60h] [5 Crédits]			x
⊗ BRELI1000						

8





O Choix d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
☒ BESPO1165	Political Science	Emmanuel Klimis	EN [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x

O Choix d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BHDPO1312	Analyse des relations internationales	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
☒ BSPOL1312	International relations	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	EN [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BSPOL1214	Doctrines politiques	Florence Delmotte	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		x	x
○ BSPOL1322	Analyse de l'action publique	Youri Vertongen (supplée Amandine Orsini) Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BSPOL1315	Régimes politiques	Denis Duez	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BSPOL1313	Politique comparée	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x

O Choix d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BSPOL1210	Sociologie politique	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
☒ BSPOL1211	Politieke sociologie	Johan Wets	NL [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x

O Choix d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BSPOL1316	Système politique européen	Denis Duez	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
☒ BHDPO1315	EU politics	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x

O Choix d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BSPOL1215	International Organizations	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
☒ BPOLS1320	Media en politiek	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1292	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1192
	• BANGL1192 - Anglais I
BANGL1392	"Anglais III" a comme prérequis BANGL1292
	• BANGL1292 - Anglais II
BCOMU1210	"Communication, culture et interactions sociales" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1211	"Corporate communication and public relations" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1212	"Socio-histoire des médias" a comme prérequis BPOLS1113
	• BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques
BCOMU1213	"Intercultural communication" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1250	"Usage et réception des médias" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1310	"Sémiotique" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1313	"International communications" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1315	"Communication et organisations" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1316	"Enjeux et pratiques du journalisme" a comme prérequis BPOLS1113
	• BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques
BCOMU1317	"Espace public, connaissance et médias" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BDRAN1265	"Law and Religion" a comme prérequis BESPO1176
	• BESPO1176 - Droit
BDRAN1360	"Law and Tech Governance" a comme prérequis BESPO1176
	• BESPO1176 - Droit
BDROI1340	"Théorie générale de l'Etat et de l'Union européenne" a comme prérequis BESPO1176
	• BESPO1176 - Droit
BECGE1321	"Théorie des organisations" a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BECGE1326	"Mens en organisatie" a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BHDDR1361	"Justice et politique" a comme prérequis BESPO1162 OU BPOLS1120
	• BESPO1162 - Science politique
	• BPOLS1120 - Droit public
BHDPO1222	"Politique économique" a comme prérequis BPOLS1122 ET BPOLS1123
	• BPOLS1122 - Economie I
	• BPOLS1123 - Economie II
BHDPO1312	"Analyse des relations internationales" a comme prérequis BESPO1162
	• BESPO1162 - Science politique
BHDPO1315	"EU politics" a comme prérequis BESPO1162
	• BESPO1162 - Science politique
BHDPO1316	"Mutations et politiques urbaines" a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BHDPO1317	"Partis politiques et groupes d'intérêt" a comme prérequis BESPO1162
	• BESPO1162 - Science politique
BNEER1282	"Néerlandais II" a comme prérequis BNEER1183
	• BNEER1183 - Néerlandais I
BNEER1382	"Néerlandais III" a comme prérequis BNEER1282
	• BNEER1282 - Néerlandais II

- BPOLS1120** "Droit public" a comme prérequis BESPO1176
- BESPO1176 - Droit
- BPOLS1233** "Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Questions spéciales d'anthropologie" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BESPO1160 - Sociologie
 - BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media en politiek" a comme prérequis BESPO1162 OU BPOLS1110
- BESPO1162 - Science politique
 - BPOLS1110 - Information et communication
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
- BPOLS1330** "Méthodes quantitatives I: Production des données" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Méthodes quantitatives III: Analyse des données" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1352** "Ateliers" a comme prérequis BSOCA1330 ET BPOLS1330 ET BPOLS1231
- BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
 - BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BSOCA1210** "Sociologie de la culture" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1211** "Analyse des théories sociologiques" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1310** "Sociologie de l'action collective" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1312** "Socio-anthropologie du symbolique" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1313** "Sociologie historique de l'intégration européenne" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1314** "Milieu en samenleving" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1315** "Analyses et théories du pouvoir" a comme prérequis BPOLS1110 OU BESPO1162 OU BESPO1160
- BPOLS1110 - Information et communication
 - BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
- BSOCA1330** "Méthodes de terrain: Observation et entretiens" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BSPOL1210** "Sociologie politique" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
- BSPOL1214** "Doctrines politiques" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BSPOL1310** "Travail, emploi et protection sociale" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BSPOL1313** "Politique comparée" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BSPOL1315** "Régimes politiques" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BSPOL1316** "Système politique européen" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique
- BSPOL1322** "Analyse de l'action publique" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	EN [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée) Nicolas Marquis	EN [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]

o Langues

○ BANGL1192	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits]
○ BNEER1183	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses</i>		

SPOB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ∅ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

● BNEER1282	Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NU
-------------	---	--	----

SPOB1BA - 3e bloc annuel

o Atelier pluridisciplinaire

o BPOLS1352

Ateliers

Benjamin Denis
Marie Dufrasne
Sophie Jacquot

⊗ BHDPO1315	EU politics 🇺🇦	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1340	Théorie générale de l'Etat et de l'Union européenne 🇺🇦	Hugues Dumont	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales 🇺🇦	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BCOMU1213	Intercultural communication 🇺🇦	Greet De Baets	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BPOLS1321	Society and Environment 🇺🇦	Benedikte Zitouni	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BSOCA1314	Milieu en samenleving 🇺🇦	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

SPOB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études se••

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex-cathedra, qui se donnent dans des auditorios de taille raisonnable, des pratiques d'enseignement actif favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme de bachelier en sciences politiques est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les

- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

Master 60

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Amandine Orsini](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Amandine Orsini](#)
- Troisième membre: [Karine Dejean](#)